



Désaccord entre commerces et occupants de copropriété

Par **acrouan**, le **17/06/2018** à **17:52**

Bonjour.

Dans un immeuble en copropriété, situé en retrait de 8 mètres de la Promenade des Anglais à NICE, un vote majoritaire de l'AG peut-il décider que la partie commune du terrain donnant sur le trottoir soit entièrement clôturée par une grille, avec ouvertures, au ras du trottoir alors qu'elle donne accès des touristes à notre commerce ?

Urgent...comme toujours !

Cdlmt

Notas :

1/ les commerces sont prévus depuis toujours par le RC

2/ les (co)propriétaires des murs et des fonds de commerce sont minoritaires.